



## BILLARD Bernard

**21 ans**

**Né le 16 février 1935 à Évreux**

**Domicilié à Évreux**

**Célibataire**

**Médaille militaire à titre posthume**

**Croix de la Valeur militaire avec palme**

**MORT POUR LA FRANCE**

**1956**

Bernard Billard est l'aîné d'une famille de quatre enfants. Son père travaille à l'usine Luchaire. En avril 1954, il devance son appel au service militaire et demande son engagement pour deux années au sein du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie. Il fait ses classes en Allemagne de mai à août 1954<sup>1</sup>.

Il gagne ensuite Marseille avec le **51<sup>e</sup> régiment d'infanterie** afin d'embarquer à bord du *Tunis* le 10 août et débarquer à Bizerte le lendemain. Il obtient son certificat d'aptitude technique de niveau 1 de l'armée d'infanterie. Après une année d'engagement, il est nommé au grade de caporal à compter du 1<sup>er</sup> mai 1955. Son unité passe en Algérie à la fin du mois de mai<sup>2</sup>.

Le 21 février 1956, il fait partie d'une escorte qui avait pour mission de protéger un convoi léger de ravitaillement. Le convoi est attaqué sur la route d'Ain-Kechra à trois kilomètres d'El-Milia. Il est tué au cours de ce combat. Une quinzaine de militaires trouve la mort lors de cet accrochage. Bernard Billard était libérable trois semaines plus tard<sup>3</sup>.

Ses obsèques ont lieu le lundi 9 avril 1956<sup>4</sup>. Il est inhumé au carré militaire du cimetière Saint-Louis (Évreux).

Son nom est gravé sur la plaque commémorative « Guerre Algérie » située dans le hall de l'hôtel de ville d'Évreux.

### **Médaille militaire attribuée suite à cette citation :**

*« Magnifique chef d'équipe de grenadiers voltigeurs qui le 20 août 1955, alors que la ville de Collo était menacée, n'a pas hésité à s'élancer à l'attaque d'un piton occupé par les rebelles. Le 4 novembre 1955 son unité ayant été stoppée par des éléments rebelles, a réagi immédiatement entraînant ses hommes et disloquant l'adversaire.*

*Le 21 février 1956 sur le R.N. 43 à 4 kilomètres à l'est d'El-Milia, le convoi qu'il escortait fut brutalement pris à partie par une forte bande rebelle. Malgré le feu violent des armes automatiques adverses, riposta immédiatement donnant des ordres à ses hommes, faisant preuve d'un cran et d'un courage dignes de tous les éloges.*

*A été grièvement blessé au cours de l'action, est décédé des suites de ses blessures<sup>5</sup>. »*

<sup>1</sup> *La Dépêche d'Évreux*, 3 mars 1956.

<sup>2</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 55-270-1656.

<sup>3</sup> *La Dépêche d'Évreux*, 25 février 1956.

<sup>4</sup> *La Dépêche d'Évreux*, 7 avril 1956.

<sup>5</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 23 juillet 1956 publié au JO le 29 juillet 1956.